

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél : 03 88 20 01 70 - Fax : 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2023 / 16

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

VU l'avis favorable du gestionnaire le 01/03/2023

CONSIDERANT la création d'un dos d'âne par l'entreprise TRABET pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg dans la rue de Niederhausbergen à Mundolsheim

A R R E T E

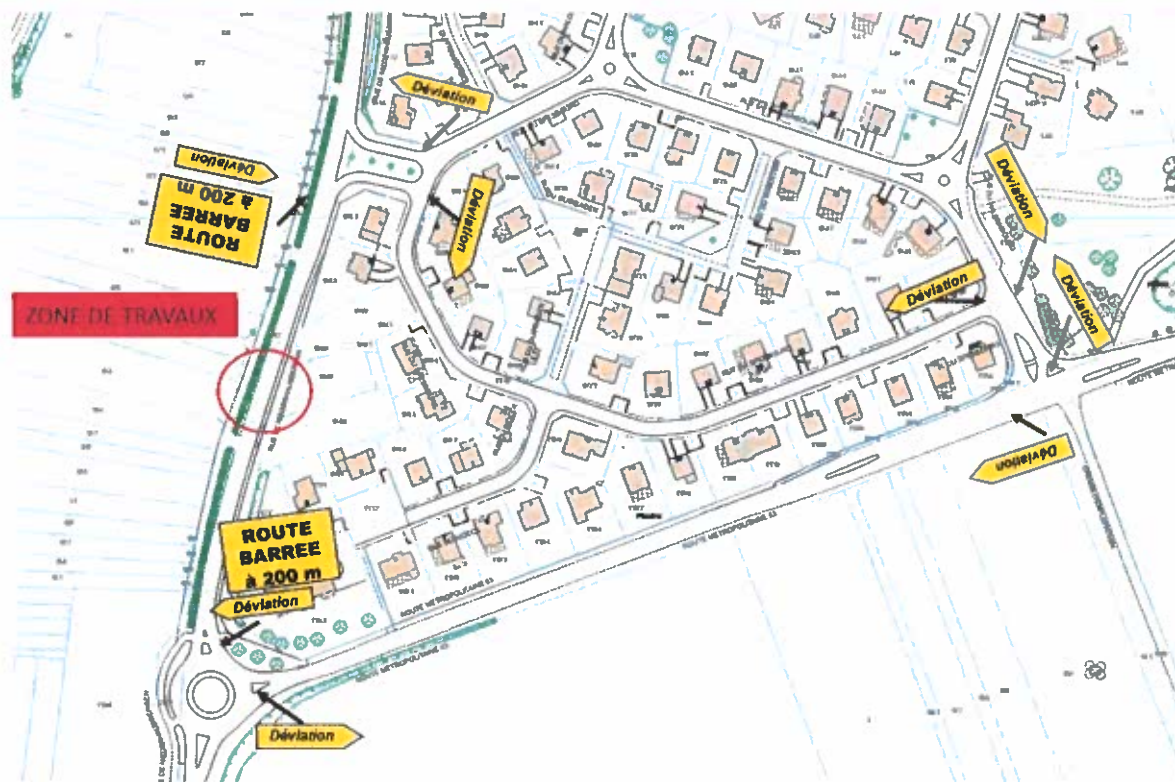
Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement durant 3 jours entre le 20 et le 31 mars 2023 comme suit :

RUE DE NIEDERHAUSBERGEN

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Route barrée au niveau de la nouvelle construction
- Mise en place d'une déviation via la rue de l'industrie et la rue du Spesbourg selon le plan joint



Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise TRABET.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Président de l'Eurométropole., service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Entreprise TRABET – 35 rue des aviateurs – 67500 HAGUENAU,
- Affichée sur le site internet de la commune le 01/03/2023.

Fait à Mundolsheim, 1^{er} mars 2023

Béatrice BULOU




Maire de Mundolsheim